



La lettre et l'esprit du dressage

Aimé des passionnés, questionné par ceux qui se lamentent d'un passé perdu, le dressage reste mal connu, alors que les valeurs qui le fondent sont confrontées à de nouvelles perspectives dans un incroyable développement. Évoquons ici les héritages, les évolutions, les enjeux de cette discipline devenue sportive, alors même que nous fêtons les 100 ans de la naissance des fédérations. Délaissant l'origine de ses pratiques, où la domination du cheval se justifiait par la finalité guerrière, l'équitation évoluait grâce aux jeux d'exercice¹, tournois, joutes, tauromachie. Progressivement l'équitation de cours changeait cette finalité pour une forme plus savante : celle du paraître avec l'illusion d'un cheval qui agirait de lui-même par un dressage ambitionnant de « parfaire la nature par la subtilité de l'art ». Les critères de la beauté équestre s'adaptent à l'idéal « classique » dont La Guérinière reste une référence. La période postévolutionnaire et romantique renouvelle les méthodes, le répertoire ; de nouveaux moyens apparaissent. L'idéal prend une forme d'expression inattendue : d'un côté vers la nature et l'équitation à l'anglaise, et d'autre part la recherche du spectaculaire avec le cirque qui bouleverse l'enseignement traditionnel, alors que P.-A. Aubert, le dernier défenseur de l'école française classique, rappelle l'exigence du style. Un demi-siècle plus tard, le projet olympique donne un nouveau souffle en créant des confrontations qui changent l'esprit du dressage en ouvrant une nouvelle ère.

Dresser

Revenons pour commencer sur le terme « dresser ». Il apparaît pour la première fois dans le titre du livre de Newcastle². Ce mot ne réapparaîtra qu'en 1781 chez le baron de Bohan³, puis chez Alphonse de Lamartine : *Pour*

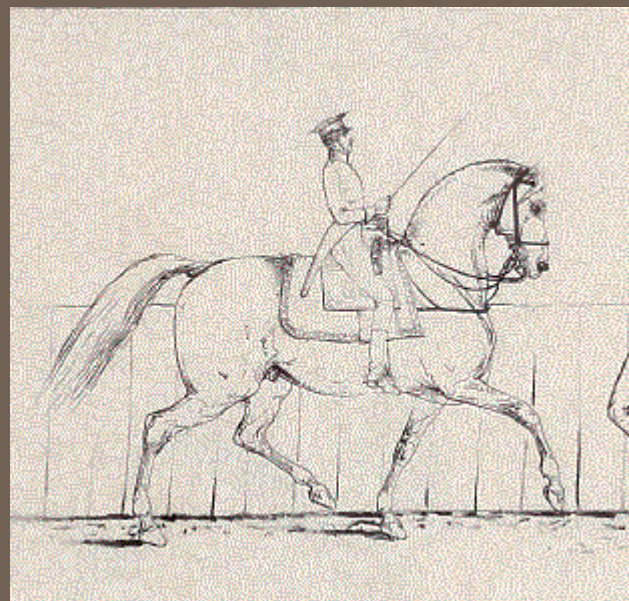
1. Jean-Jules Jusserand, *Les Sports et jeux d'exercice de l'ancienne France*, éd. Champion, 1986

2. William Cavendish, duc de Newcastle, *Méthode nouvelle, Invention nouvelle de dresser les chevaux, les travailler selon la nature et parfaire la nature par la subtilité d'un art*, éd. française, Anvers, 1658.

3. Général baron de Bohan : in *Examen critique du militaire français*, tome III, 1781.

assister au dressage des jeunes chevaux (cours familial de littérature, 1866). Jusqu'à cette date, les traités sont : d'équitation, de cavalerie, de manège, d'art équestre, d'art de l'équitation, le terme « dressage » n'est utilisé dans son sens moderne que plus tardivement, avec James Fillis, en 1890, dans ses *Principes de dressage et d'équitation*. Le mot devient alors à la mode. S'ensuivra la publication, en 1912, du *Manuel d'équitation et de dressage* du ministère de la Guerre, le futur *Manuel d'équitation fédéral*. La question est bien posée par Fillis dans son *Journal de dressage* : « Quand on voit le cheval tout dressé, obéissant, comme avec plaisir, dans la souplesse et dans la légèreté, aux aides si fines qu'elles échappent à tout autre qu'un connaisseur, il peut sembler aux ignorants qu'il n'y a là qu'un vulgaire apprentissage mécanique à la portée de toutes les patiences. » Il précise avec clairvoyance : « Le cheval dressé est tout à l'opposé du cheval routiné. Le cheval dressé, sous son cavalier, c'est le cheval non pas soumis

FIG. 1. - Attitude remarquable du trot rassemblé.
Dessin extrait de l'atlas du *Traité raisonné d'équitation*
d'après les principes de l'École française de P.-A. Aubert (1836)
© Domaine public





mais uni à l'homme dans l'intimité des réflexes communs qui se commandent avec une économie de moyens, une délicatesse infinie par une succession de nuances mouvantes de l'un à l'autre, c'est l'harmonie parfaite de deux organismes fondus où l'autorité vient du seul cerveau de l'homme gouvernant par le moindre effort le fin équilibre instable de la double nature, c'est l'homme cheval d'une énergie centuplée. »⁴

Le « dresseur » est confronté à plusieurs approches qu'il tient en même temps de l'histoire, des traditions, des usages, « *c'est tout ce passé de travail et de gloire qui constitue la tradition française dont le Manège de Saumur est le sanctuaire. Ce culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès. Les moyens d'investigation de plus en plus précis de la science permettent aux écuyers instructeurs de perfectionner leurs méthodes d'enseignement. Ce n'est pas abaisser un art que de le maintenir en accord avec la science* », écrit le colonel Danloux dans un article du *Figaro* de 1931. Plus récemment, des apports de la science contribuent à influencer le sport de haut niveau par ses règles et la norme du cheval bien dressé.

1) Transmettre et garder l'esprit

Les connaissances du dressage se précisent par des publications qui font bouger certaines frontières ou certitudes, les apports des études comme de la philosophie explorent la brèche entre passé et présent, « *aujourd'hui la tradition est parfois considérée comme un concept essentiellement romantique, mais le romantisme ne fit rien d'autre que de mettre le débat sur la tradition à l'ordre du jour du XIX^e siècle. Sa glorification du passé ne servit qu'à marquer le moment où l'âge moderne était sur le point de transformer notre monde dans son ensemble, à tel point qu'une confiance en la tradition allant de soi n'était plus possible. La fin d'une tradition ne signifie pas nécessairement que les concepts traditionnels ont perdu leur pouvoir sur l'esprit des hommes.* »⁵ Dans le domaine de l'équitation, où la technique tient une

part prépondérante, la tendance actuelle est d'échapper au poids du passé, à ses traditions, ce qui se traduit par un appauvrissement du sens des mots et des références. Notre mémoire collective résiste mal au pullulement de nouveaux concepts, même dans nos institutions. Parler de cassure aurait peu de sens, mais la terminologie est mise à mal, avec pour conséquence de faire évoluer le message technique qui devrait, comme en musique, rester d'une précision absolue car au cœur du processus de transmission dont les mots⁶ fixent la lettre et l'esprit.

Le poids que représente la tradition ne justifie pas une résistance à tout progrès. Saumur l'a montré autrefois avec l'évolution des sauts d'école, de la monte en avant, mais aussi par son implication constante dans la compétition. Selon le général Durand, ces confrontations « *permettent d'étalonner les sensations justes* » et contribuent à faire progresser l'enseignement et la technique avec, par exemple, l'importance de la détente, de la récupération active et du travail rond et bas. Aux écuyers et entraîneurs de maîtriser ces apports tout comme leurs limites. À eux de réagir en cas de dérive, comme face à l'utilisation excessive du « ramener outré » (« *hyperflexion* » en anglais), interdit depuis douze ans par la Fédération équestre internationale (FEI), et pourtant préconisé dans l'école bauchériste pour obtenir une soumission totale, indispensable au cirque, et aboutir à la légèreté. Au fil des ans on constate qu'un procédé peut être détourné ; méfions-nous des interprétations réductrices qui font oublier l'esprit et la règle.

2) La lettre : la référence par les mots

La lettre fixe les notions fondamentales, les références, exprime de grandes vérités mises en avant par des auteurs reconnus, « *l'équitation s'est modifiée, en raison des besoins et des goûts des différentes époques, de la nature des chevaux répondant à chacune d'elles. Mais, à l'inverse des sciences, on ne saurait dire que l'équitation, pas plus que les autres arts, ait*

4. James Fillis, *Journal de dressage*, 1903 et *Dressage et emploi du cheval de selle*, 1904. Réédition Jean-Michel Place.:

5. Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, 1954, trad. 1972, éd. Gallimard.

6. Raison pour laquelle, avec l'appui du général Durand, j'ai pu constituer un *Lexique des 100 mots du dressage* pour la Fédération, largement diffusé et associé à l'*Échelle de progression* depuis 2011.





suivi une marche progressive avec les temps. Les grandes vérités équestres apparaissent à toutes les époques, sont de toutes les écoles, et entre les doctrines des différents mais vrais maîtres se trouvent de nombreux points de connexité, qu'un parti pris ou des rivalités d'écoles ont seuls pu empêcher de reconnaître. »⁷

Le tact équestre. « Aucune méthode, quelque logique et bien ordonnée qu'elle puisse être, ne saurait donner des résultats infaillibles ; toute action équestre exigeant, pour obtenir l'effet qu'on attend, ce qu'aucun écrit ne saurait donner : l'à-propos et la mesure, autrement dit le tact équestre. Ici, surtout, on peut dire : "Tant vaut l'homme, tant vaut le moyen." »⁸

« **L'impulsion** et les effets dont l'ensemble circule du cavalier au cheval et du cheval au cavalier sont comme une balle élastique. L'éperon va pour ainsi dire chercher cette balle aux membres postérieurs du cheval et la fait monter près des talons du cavalier ; et là, passant par l'assiette, elle remonte au garrot, suit la partie supérieure de l'encolure jusqu'au sommet ; arrivée à la nuque, elle tombe dans la bouche, où les mains la reçoivent et, lui faisant suivre la partie inférieure de l'encolure, la ramènent à son point de départ, d'où elle est ramassée et renvoyée de nouveau par les jambes. C'est donc un circuit que parcourt continuellement la balle tant que l'on tient le cheval rassemblé. Seulement, pour que la comparaison soit tout à fait exacte, il faut dire que c'est un ballon qui part des jambes et arrive à la bouche et que c'est une bille qui en revient. » James Fillis⁹.

« **L'appui** à pleine main, qui fait la meilleure bouche, c'est lorsque le cheval, sans peser ni battre à la main, a l'appui ferme, léger et tempéré : ces trois qualités sont celles de la bonne bouche d'un cheval, lesquelles répondent à celle de la main du cavalier, qui doit être légère, douce et ferme. »¹⁰ Cordier, écuyer en chef dès 1815, reprend la définition classique de l'appui et précise : « Lorsque l'on jugera que le cheval goûte son mors, qu'il obéit à toutes ses impressions, qu'il a de l'appui, c'est-à-dire qu'il supporte le soutien de la main sans difficulté, sans peser à la main, sans tendre le nez, et qu'il ne montre pas

d'impatience lorsqu'il fait agir le mors... »¹¹

Le contact, mot qui correspond de nos jours à celui d'appui défini comme ce « rapport qui existe entre la bouche du cheval et la main du cavalier lorsque les rênes sont ajustées. Les qualités du bon contact sont : une relation de l'arrière vers l'avant stable et confiante ; la symétrie et le moelleux. Le bon contact résulte de la poussée des postérieurs qui passe "par le dos" et la nuque. Il s'exprime dans la rondeur, le cheval étant capable de se déplier dans le bon sens : vers l'avant et vers le bas. »¹²

La légèreté, nous dit le général L'Hotte, correspond à « l'emploi des seules forces utiles », l'utile fixe le degré voulu comme témoin de l'attention du cheval dans sa perméabilité aux aides. La polysémie du mot entraîne encore des débats, lire le général Decarpentry¹³.

D'autres mots ont une place aussi essentielle dans l'équitation française comme : impulsion, équilibre, élasticité, mise en main, rassembler, cadence, ... Ils sont si importants qu'ils font l'objet du tome premier d'*Équitation académique*, que présente le général Decarpentry : « Ce livre n'a rien d'un corps de doctrine. Ce n'est même pas non plus l'exposé d'une méthode, mais un répertoire de procédés classés dans l'ordre de leur emploi, et, en somme, un simple manuel de cuisine équestre », une référence néanmoins pour tous les entraîneurs.

La manière française, d'après le lieutenant-colonel Margot : « Toutes les écoles sont d'accord, la diversité est dans le style. Ce style, expression d'une doctrine, est le reflet des traditions d'une nation, de la culture et de son élevage. Nous sommes des Latins, épris de liberté, peu à l'aise dans une discipline étroite. Issus comme nous de notre sol, nos chevaux sont des chevaux latins, brillants, personnels, possédant parfois des articulations fragiles. Eux non plus ne se plient pas de bonne grâce à la contrainte. Le travail enfermé les rebute et, s'il ne brise leur moral, casse à jamais leurs ressorts. »

Adaptée en conséquence à notre tempérament et à celui de nos chevaux, la doctrine française rejette le travail en force et préconise une équitation de flexibilité. C'est là son originalité. Dans *Questions équestres*, le général L'Hotte a magistralement défini cette doctrine. En voici les idées directrices : « Envisagée d'une manière générale, l'équitation

7. et 8. Général L'Hotte, in *Questions équestres*, 1906, chapitre XIII, éd. Plon-Nourrit, réédition J.-M. Place, 1991.

9. James Fillis, *Principes de dressage et d'équitation*, Flammarion, 1892. Prolongateur passionné de l'école bauchériste, il publie avec l'aide de son élève et ami Georges Clemenceau. Nommé écuyer en chef à Saint-Petersbourg, on porte à son crédit les nombreux succès de l'école russe en compétition.

10. La Guérinière, *L'École de cavalerie*. Seconde partie, chapitre premier : « Pourquoi il y a si peu d'hommes de chevaux », chapitre des Termes de l'art, 1729, 1733.

11. Cordier, *Traité raisonné d'équitation*, 1824

12. *Lexique fédéral des 100 mots du dressage*, FFE, 2014.

13. Decarpentry, *Baucher et son école*, 1948, réédition J.-M. Place, 1987.





est l'art de régir les forces du cheval. [...] Nous serons maîtres de régir ces forces musculaires du moment où nous aurons su marier intimement l'impulsion à la flexibilité élastique des ressorts. [...] En équitation française, tout est flexibilité : le ramener, flexibilité du bout de devant ; le rassembler, flexibilité des hanches ; la légèreté, à son suprême degré, « flexibilité élastique et moelleuse de tous les ressorts. (Fig. 2.) [...] La flexibilité enfin trouve son expression dans l'attitude générale du cheval, or c'est l'attitude qui signe la valeur d'un dressage. » La souplesse est surtout fonction du jeu élastique du dos qui doit apporter sa contribution à la marche. Plus que jamais, se rappeler les mots du général Wattel : « Tout mouvement mal fait est non seulement inutile, mais nuisible, or pour qu'un assouplissement soit utile, trois conditions doivent être réunies : "impulsion, cadence, décontraction". »¹⁴

Ces notions fondamentales, exprimées par des mots vont perdurer dans un nouveau contexte, celui du sport.

3) Le projet olympique ouvre l'ère de la compétition

Après le temps des guerres, des carrousels, du cirque vient l'ère du sport. Coubertin en relançant les Jeux olympiques modernes rend nécessaire la naissance des fédérations équestres dont la Fédération française commémore le centenaire avec la parution chez Flammarion du livre *Un siècle d'équitation*¹⁵.

14. Le texte complet du lieutenant-colonel Margot a été publié par les Amis du Cadre noir en 1978, et repris dans la *Revue de l'École nationale d'équitation*, n° 10, de septembre 1995.



FIG. 2. - Le ramener, dessin du lieutenant-colonel Margot © Lieutenant-colonel Margot

15. Cf page 98 pour la présentation de ce livre, éd, Flammarion, 2021

Le premier concours de dressage a lieu en 1873 en Autriche, les compétiteurs sont très majoritairement officiers, montrant l'intérêt de la compétition autant pour l'instruction que pour l'amélioration de la remonte. Si l'équitation n'est pas représentée aux JO de 1896, la concurrence est bien maigre lors des Jeux suivants, car peu de pays ont maintenu un niveau équestre suffisant. Les compétitions naissent néanmoins en ce tout début du xx^e siècle, comme avec le championnat du cheval d'arme, alors que le capitaine Caprilli révolutionne la monte à l'obstacle, et que le général L'Hotte écrit *Questions équestres*^{note 7}.

La lettre et l'esprit, selon les règles de la FEI

Si des concours internationaux sont mis en place pour préparer les Jeux olympiques, ce n'est qu'en 1929 que la Fédération équestre internationale (FEI) publie le premier règlement des compétitions¹⁶ de dressage dont les règles et définitions restent la base des concours actuels. Il est conçu à l'origine, pour permettre d'évaluer, selon le général Decarpentry, « la qualité relative du travail exécuté par les différents candidats »¹⁷, la FEI « créant en 1929 un concours international de dressage, a eu pour but de préserver l'art équestre¹⁸ des altérations auxquelles il peut être exposé et de le conserver dans la pureté de ses principes pour le transmettre intact aux générations futures. »

La FEI fixe les règles, aboutissement d'une culture européenne ancienne, qui intègrent des apports de novateurs, comme F. Baucher, face à la tradition que représentent L'Hotte et Steinbrecht¹⁹. Les rédacteurs Decarpentry et

16. Ce premier règlement doit pour beaucoup à deux personnalités : le général Decarpentry (pour la France) et le général comte Von Holtzing Berstett (pour l'Allemagne).

17. Général Decarpentry, *Équitation académique*, chapitre premier, éd. Hazan, 1949.

18. Les rédacteurs se sont bien gardés de préciser ici un modèle particulier, et cela peut donc s'appliquer aux différentes écoles en présence.

19. *Le Gymnase du cheval*, 1886 puis 1892. Traduction du commandant Dupont, préface du général Decarpentry, éd. Elbée, 1985.





Von Holzig-Berstedt élaborent des règles qui s'inspirent de ces différentes écoles, permettant de sauvegarder le dressage classique, d'en officialiser les fondements sans privilégier une méthode, ni un élevage.

Le but et les principes généraux figurent en tête du règlement de dressage de la FEI que complète désormais un code de conduite pour le bien-être du cheval qui concerne tous ceux qui sont impliqués dans les compétitions et qui doivent y adhérer. « Admettre et accepter à tout moment que le bien-être du cheval soit primordial et prédomine sur toutes les autres exigences. Le bien-être du cheval ne doit jamais être subordonné à des influences de compétition ou commerciales. Les points suivants doivent être particulièrement acceptés concernant le bien-être en général et notamment concernant les cinq points suivants [que nous ne détaillons pas ici] : la bonne gestion des chevaux ; les méthodes d'entraînement ; le ferrage et la sellerie ; ainsi que le transport, [...] »

Le bien-être du cheval ne consiste pas à le remettre dans cet état de nature, cher à Jean-Jacques Rousseau, où il vivrait libre et heureux, pas plus que de le travailler sans mors, sans selle, sans cavalier... le réduisant au statut d'animal de compagnie. Mais bien de mettre en valeur ses capacités en respectant sa sensibilité. Compagnon de l'homme dans ses combats, ses déplacements, ses travaux, il a pris rang comme athlète partenaire livrant ses étonnantes possibilités grâce à la complicité qu'il peut établir notamment dans le champ sportif réglementé, mais aussi dans le champ du spectacle.

Les principes fixés par la FEI²⁰ : « Le dressage a pour but le développement du cheval en un athlète heureux à travers une éducation harmonieuse. Avec pour résultat de rendre le cheval calme, souple, décontracté et flexible, mais aussi confiant, attentif et perçant, réalisant ainsi une entente parfaite avec son cavalier. Ces qualités se manifestent par : la franchise et la régularité des allures ; l'harmonie, la légèreté et l'aisance des mouvements ; la légèreté de l'avant-main et l'engagement des postérieurs, dont l'origine est due à une impulsion toujours en éveil ; l'acceptation du mors, avec soumission/perméabilité sans force ou résistance[...]. Le cheval donne ainsi l'impression de réaliser, de son propre consentement, ce qui lui est demandé. Confiant et attentif, il se livre généreusement aux demandes de son cavalier [...]. Le cheval doit être "dans la main", l'encolure étant plus ou moins soutenue et arrondie, selon le degré de dressage et suivant l'étendue et le rassembler de l'allure, acceptant le mors

20. Règlement de dressage de la FEI, chapitre premier, article 401 : « But et principes généraux du dressage ».

et témoignant d'un contact léger, stable, doux et soumis [...] »

Ce texte de référence, rédigé il y a près d'un siècle, a fait l'objet de peu de modifications ; il devrait être plus connu.

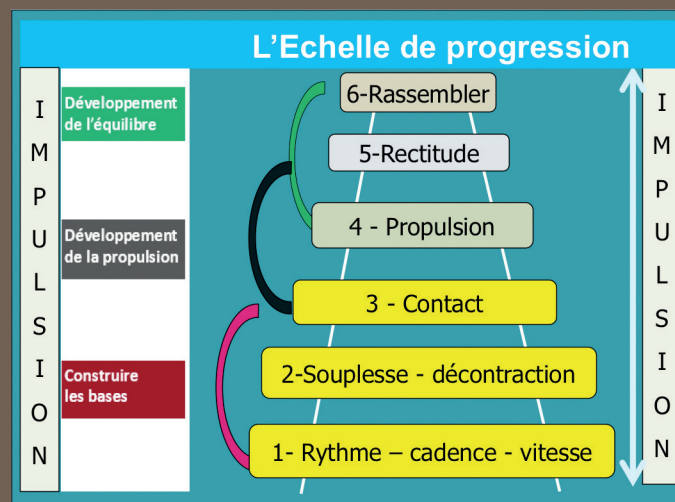
4) Doctrine française et technique²¹

Les travaux sur la doctrine ne sont pas légion, des réflexions particulièrement intéressantes ont été présentées par le colonel Francart²² dans la revue de l'École : « Une doctrine ne peut se contenter d'exprimer l'esprit dans lequel se pratique une discipline. Elle définit un but à atteindre, ce vers quoi doit tendre le pratiquant de la discipline que l'on pourrait encore appeler style, et qui est la forme donnée à l'expression de l'esprit. [...] L'esprit d'une discipline rejoint le mystère de l'esprit humain. » « L'esprit de l'équitation française s'exprime à travers ce qui est un sentiment fugitif, qui peu à peu devient une expérience renouvelée et que l'on pourrait nommer l'harmonie. Celle-ci constitue le but à atteindre. » « Cette recherche de l'harmonie s'exprime à travers deux objectifs : la légèreté²³ du cheval ; la libre expression de la personnalité du cheval et du cavalier. »

C'est bien dans cette ligne que la FEI a défini les objectifs et les principes généraux du dressage, ainsi

21. VII^e colloque de l'ENE : « Saumur, la doctrine, 2004 ». *Doctrine et compétition*, par Alain Francqueville, éd. Lavauzelle, 2011.
22. Extraits de l'article « Réflexions pour la définition d'une doctrine de l'équitation française », in *L'Équitation*, revue de l'ENE n° 11, 1996.
23. La polysémie de ce mot invite à le prendre ici dans le sens du général L'Hotte, et non dans la conception plus réductrice du bauchérisme de la 2^e manière.

FIG. 3. - Les facteurs de l'échelle de progression (FFE-SHF)
© Alain Francqueville





que les qualités visées et relayées activement par nos institutions. La mise en œuvre en est facilitée par l'échelle de progression qui en fixe les six facteurs constitutifs schématisés ici. C'est le fil directeur des entraîneurs, des cavaliers dans le travail des chevaux et des juges pour l'évaluation.

Si la doctrine vise le pourquoi, l'enseignement et les méthodes visent le comment que colonel de Saint-André analyse dans un texte de référence, *Doctrine et méthodes*²⁴. Les grands auteurs classiques n'ont pas souvent proposé de démarche complète, ils décrivent en fait une succession d'exercices. L'Hotte, pour sa part, reste assez distant relativement au choix d'une méthode, se centrant sur la finalité et les valeurs, analysée dans un précédent article²⁵. Le général Decarpentry choisit, pour la Fédération française, *La méthode de haute école de Raabe*, illustrée par le lieutenant-colonel Margot²⁶.

Les auteurs, qui sont des écuyers, témoignent des techniques et procédés de leur époque. La brutalité d'un La Broue sera vite oubliée, viendront les enrênements avec Newcastle, les doubles piliers avec Pluvinel, l'épaule en dedans avec La Guérinière, le ramener outré avec Baucher, la monte en avant avec Danloux, la décroissante avec Jean d'Orgeix, etc. Ce sont des moyens, mais, comme dit le général L'Hotte : « Tant vaut l'homme, tant vaut le moyen. » Bénéficiant de toutes ces expériences, les bonnes comme les moins bonnes, les pratiques d'aujourd'hui montrent une approche plus fine de la psychologie et de la biomécanique équestre, et visent aussi à mieux prendre en compte ce lien entre l'affectif et le corporel. C'est, à mon sens, une des évolutions majeures des temps actuels : optimiser l'ensemble cerveaux et corps de deux êtres vivants. Ces connaissances, étalonnées par la compétition, permettent d'aboutir à des locomotions régulières, brillantes et expressives, qui résultent des progrès de l'élevage et d'une gymnastique mieux conçue. La comparaison des reprises actuelles à celles des premières compétitions olympiques est sans appel. Bien évidemment, si on réduit la focale sur quelques points particuliers, on perçoit que des progrès sont encore possibles, soulevant aussi des questions : quelle équitation de dressage pour demain ?

24. In *Le Cadre noir*, de Paul de Cordon, éd. Julliard, 1975.

25. *L'Hotte, la question de la méthode* par A. Francqueville, in *Revue des Amis du Cadre noir*, n° 90, 2017.

26. Général Decarpentry, *Équitation académique*, tome II, éd. Berger-Levrault, 1957.

Les principes classiques sont-ils renforcés ? L'esprit, l'idéal, n'est-il pas altéré par la finalité sportive ? Est-ce alors la perte de l'esprit du dressage ou le début d'une nouvelle ère ?

Vous avez dit tradition ?

La lettre et l'esprit passent par la connaissance du passé, guidée par un certain culte de la tradition, mais « ce culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès »²⁷ écrivait le colonel Danloux ; il savait de quoi il parlait. Quand on a un trésor, il faut le partager et diffuser ses principes, ses textes. Ne laissons pas faner cette culture et défendons la face aux attaques de personnes qui contestent notre relation à l'animal dans la société. Le cheval n'y a pourtant jamais n'a été si impliqué, et dans tant de dimensions pacifiques : éducatives, ludiques, sportives, artistiques et de loisir, alors que son emploi s'était limité des siècles durant au transport, à la guerre et à l'agriculture. Sachons garder la place acquise par la « plus noble conquête de l'homme » (Buffon) et résister à cette conception trop manichéenne que le général Durant qualifiait de « vision réductrice », portée par une poignée de passionnés de dressage qui se lamentent sur l'évolution de l'équitation dans le brouillard malsain des réseaux sociaux.

Cultivant un commérage opportuniste à destination d'une minorité, ils essayent de faire croire que la tradition classique serait ailleurs ; mais où ?

Il nous faut convaincre en montrant des modèles à la fois crédibles et conformes à cet idéal dont témoigne la haute compétition tant en concours complet, qu'en saut d'obstacles et en dressage. Convaincre en faisant référence aux auteurs les plus marquants. Convaincre en recentrant l'attention, et c'est une évolution majeure, sur le respect du cheval, son mental, son physique grâce à des connaissances toujours actualisées²⁸. La maîtrise technique enrichie des essais et erreurs du passé comme du présent reste bien en deçà de ce qu'elle pourrait être. Comme en littérature, ou en musique classique, ce ne sont pas les critiques qui

27. « La tradition : le Manège de Saumur », article du colonel Danloux, publié dans *Le Figaro artistique et illustré*, février 1931.

28. On doit faire ici référence au lieutenant-colonel Blacque-Belair, écuyer en chef, qui a préfacé l'ouvrage du philosophe cavalier Gustave Le Bon qui ouvrait alors de nouveaux champs d'étude incluant les sciences lors de la parution de *L'Équitation actuelle*, en 1913. Réédition J.-M. Place, 1990.





ont fait avancer l'art mais les artistes, tels que dans notre domaine : Lesage, Filatov, Chammartin, Le Rolland, Theodorescu, Otto Crepin, Balkenholl, Hester, Gall, Dujardin, Schut-kerry,... La liste est particulièrement longue de ceux qui ont marqué la discipline par leur équitation et leur maîtrise d'une gymnastique progressive, reposant sur des bases solides, qui aboutit de nos jours à ces locomotions si expressives, si artistiques, pour le plaisir d'un large public.

Pour ne pas se tromper d'adversaire, on doit élargir un peu la focale, car se sont de nouvelles nations qui sont apparues en dressage sur le devant de la scène depuis cinquante ans : Hollande, Espagne, États-Unis, Grande Bretagne, etc. Ces dernières n'ont pas cultivé leur style mais se sont construites en prenant aux autres ce qu'elles avaient de mieux, tout en gardant leurs propres qualités, pour ainsi montrer élégance et émotion.

L'école française repose sur une simplicité de moyens très bien maîtrisés, idéal qui semble toutefois peiner dans l'évolution des techniques de présentation en dressage de compétition, depuis ces trente dernières années, où le succès

privilegie ceux qui mettent le plus subtilement en valeur des chevaux au formidable potentiel génétique.

L'école française, c'est un style et des principes, plutôt que des procédés et des méthodes.

L'école française, c'est la liberté dans le choix d'exercices qui découlent des principes, et l'aboutissement d'une somme de connaissances, de traditions et d'un idéal marqué par une certaine perméabilité entre des courants parfois opposés, qui se complètent et perdurent.

Tous ces facteurs font l'originalité de l'École de Saumur que porte aujourd'hui le Cadre noir, avec une équitation de tradition française qui, par l'élégance dont elle fait preuve, vise à faire vivre la lettre et l'esprit de ce dressage à la française.

Alain Francqueville

*Chef d'escadrons (h), ancien écuyer du Cadre noir,
ex-entraîneur national et chef d'équipe du dressage,
juge international de dressage*



FIG. 4. - Un modèle d'élégance française en compétition. Le Rolland montant Cramique, JO de Munich
© DR